



Grandes cultures Avertissement N° 12 – 19 juin 2015

Cécidomyie du chou-fleur dans la culture du canola

- Nouveaux champs avec des captures cumulatives supérieures à 20 adultes en Abitibi-Témiscamingue.
- Présence abondante d'adultes, même dans les champs qui ont été traités la semaine dernière.
- Stratégie d'intervention.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR DANS LA CULTURE DU CANOLA : NOUVEAUX CHAMPS AVEC DES CAPTURES CUMULATIVES SUPÉRIEURES À 20 ADULTES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET TRAITEMENT RECOMMANDÉ

État de la situation

De nouveaux champs ont atteint des captures cumulatives dépassant le seuil économique d'intervention de 20 adultes cette semaine en Abitibi-Témiscamingue, soit à Nédélec (125 adultes) et Trécesson (61 adultes). De même, cette semaine, les captures par piège par jour des champs qui ont atteint le seuil économique d'intervention de 20 captures cumulatives lors des semaines passées (Laverlochère, Lorrainville, Saint-Bruno-de-Guigues et Saint-Édouard-de-Fabre) sont supérieures ou égales à 5 adultes, et ce, même dans les champs qui ont été traités la semaine passée. Ces captures laissent entrevoir des risques de dommage au canola.

Présentement, le champ de canola le plus avancé des 11 champs suivis en Abitibi-Témiscamingue est au stade rosette (début de l'élongation de la tige principale), soit un stade vulnérable pour la culture. Il est donc probable que les larves qui émergeront d'ici quelques jours, ou qui ont déjà émergé, causent des dommages au canola par leur alimentation sur les jeunes tissus en croissance.

Stratégie d'intervention

Actuellement, aucun seuil économique d'intervention n'a été établi au Québec. Toutefois, en Ontario, le premier traitement insecticide est recommandé dès que les captures cumulatives de tous les pièges à phéromone d'un champ atteignent 20 adultes (on recommande d'effectuer le dépistage à l'aide de quatre pièges à phéromone par champ installés en bordure et au centre du champ, et à une distance de 50 mètres ou plus l'un de l'autre). Il est aussi recommandé d'effectuer les traitements insecticides subséquents lorsque 5 adultes sont capturés par piège par jour en moyenne.

La présence de l'insecte et l'ampleur des populations devraient toujours être déterminées à l'aide de pièges à phéromone avant de décider de traiter avec un insecticide. Considérant les dommages causés par ce ravageur lors des années passées, **nous recommandons d'effectuer un traitement insecticide dans les champs qui ont atteint le seuil de 20 captures cumulatives d'adultes depuis le début de la saison. Pour les champs qui ont été traités au cours des dernières semaines et dont les captures moyennes sont supérieures ou égales à 5 adultes par piège par jour, nous recommandons d'effectuer, selon le cas, un deuxième ou un troisième traitement insecticide.** Les champs de canola les plus à risque sont ceux qui sont situés près des champs où la cécidomyie du chou-fleur a causé des dommages l'année dernière.

Comme les adultes de la cécidomyie du chou-fleur ne volent pas bien et préfèrent les endroits peu venteux, **les interventions chimiques devraient d'abord cibler les zones abritées sur le pourtour des champs et des bâtiments.** Plusieurs traitements peuvent être nécessaires pour contrôler les populations. Il est obligatoire de respecter un intervalle de 7 jours entre les traitements et il est fortement recommandé d'alterner les produits homologués afin d'éviter le développement de la résistance. Veuillez consulter [SAGE pesticides](#) pour obtenir plus d'information sur les traitements phytosanitaires homologués et leurs risques associés.

Pour obtenir plus de détails sur le piégeage de la cécidomyie du chou-fleur, le dépistage des larves et les méthodes de lutte recommandées, consultez le bulletin d'information « [La cécidomyie du chou-fleur](#) ». Pour suivre l'évolution des populations en Ontario, vous pouvez consulter le site Web de l'[Ontario Canola Growers](#).

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon

Avec la collaboration de :

Line Bilodeau et Geneviève Labrie

[Groupe de travail sur les ravageurs du canola](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Coavertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, Cindy Ouellet et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 12 – Grandes cultures – 19 juin 2015